



**Il y a quelques jours, Samuel Eto'o, président de la Fécafoot, en dressant le bilan de ses six premiers mois à tête de l'instance suprême du football camerounais, a profité pour dénoncer le blocage des fonds alloués par l'Etat pour le lancement des championnats**

L'ancien capitaine des Lions Indomptables a notamment pointé les « forces obscures tapies dans les méandres » de la haute administration camerounaise qui auraient, selon lui bloqué la subvention accordée à l'instance qu'il dirige.

Sauf que certains documents vont fuiter sur la toile, laissant croire que la Fécafoot aurait bel et bien décaissé les 560 millions de FCFA de la subvention allouée aux clubs par le gouvernement.

Dans une correspondance du Payeur Spécialisé William Sumpewoh, à l'attention du Ministre des Finances, il ressort que deux paiements successifs avaient déjà été effectués et encaissés.

Un montant total de 550 millions aurait été déposé au profit de l'Agent comptable de la Fécafoot. Tout ceci entre le 18 et le 27 avril 2022.

Seulement, la Fecafoot reste campé sur ses positions, indiquant n'avoir rien perçu de cette subvention présidentielle.

Dans un communiqué parvenu à la rédaction de 237actu, le Secrétaire Général de la Fédération Camerounaise de Football écrit :

*La Fédération Camerounaise de Football a pris connaissance d'une note du Payeur Spécialisé auprès du Ministère des Sports et de l'Education Physique adressée en date du 28 juin 2022 au Ministre des Finances, dans laquelle il ressort que « la somme de 550 millions de Fcfa a fait l'objet de paiements partiels successifs au profit de l'Agent Comptable de la Fecafoot entre le 18 et le 27 avril 2022 », dans le cadre des subventions accordées par l'Etat du Cameroun à la FECAFOOT.*

*Elle dément fermement cette allégation et indique à l'attention du public que l'Etat du Cameroun a bienveillamment décidé de l'accompagner dans le cadre de son projet de relance du football Camerounais.*

*Pour cela, elle a bénéficié de deux subventions :*

*- La première par correspondance N° B70101-32/SG/PM du 13 avril 2022, dans laquelle le Secrétaire General des Services du Premier Ministre a répercuté au Ministre des Finances les instructions du Chef du Gouvernement, prescrivant la mise à disposition de la somme de 350 millions de Fcfa au profit de la FECAFOOT au titre de la subvention de l'Etat pour les championnats professionnels MTN Elite One et two de la saison 2021-2022.*

*Aussitôt saisi, le Ministre des Finances a promptement accompli les diligences nécessaires et dans la foulée, la Paierie Spécialisée auprès du Ministère des Sports et de l'Education Physique a mis cet argent à la disposition de l'Agent Comptable de la Fédération Camerounaise de Football.*

*La seconde par correspondance N° B2153/SG/PR du 22 mars 2022, dans laquelle Monsieur le Ministre d'Etat, Secrétaire General de la Présidence de la République a instruit le Ministre des Sports et de l'Education Physique de mettre à la disposition de la FECAFOOT, la somme de 560 millions de Fcfa destinée aux clubs professionnels. Malheureusement, cette haute instruction n'a pas été exécutée à ce jour, en dépit des multiples relances de la FECAFOOT.*

*La Fédération Camerounaise de Football tient donc à apporter les précisions suivantes :*

*D'une part, Elle n'a pas connaissance d'une instruction prescrivant le paiement d'une subvention de 550 millions de Fcfa à son profit comme le laisse croire la note du Payeur spécialisé. Ce montant n'est d'ailleurs mentionné dans aucune des deux correspondances sus évoquées.*

*D'autre part, La subvention objet de la correspondance N° B2153/SG/PR du 22 mars*

*2022, signée du Ministre d'Etat, Secrétaire General de la Présidence de la République est de 560 millions de Fcfa. En tout état de cause, cet argent n'a jamais été mis à la disposition de la Fédération Camerounaise de Football.*

*La Fédération Camerounaise de Football espère enfin que ce rappel des faits aidera à une meilleure compréhension de la situation et formule le vœu d'une régularisation dans des délais susceptibles de permettre qu'elle poursuive ses activités et son programme de développement en toute quiétude*